

FICHE D'IDENTIFICATION DE MATERIAUX

N° du projet :	21.047	Projet :	SOVIA	Préleveur : PAG
Date prélèvement :	26/02/2021	Site :	12 Rue d'Elsenheim - Marckolsheim (67)	

Caractéristiques du site de prélèvement		Plan de localisation du point de prélèvement
Dénomination :	Echantillon 1	
Localisation :	Devant hall de stockage	
Type d'aménagement :	<input checked="" type="checkbox"/> parking <input checked="" type="checkbox"/> voirie <input type="checkbox"/> réseau <input type="checkbox"/> route <input type="checkbox"/> chemin <input type="checkbox"/> autre	

Caractéristiques du prélèvement		Photographie / Croquis
Dénomination de l'échantillon :	CA1	
Heure de prélèvement (plage) :	9H50	
Outil de prélèvement :	<input checked="" type="checkbox"/> carotteuse <input type="checkbox"/> burin	
Mesures de confinement des poussières	<input checked="" type="checkbox"/> aspersion <input type="checkbox"/> aspiration	
Protection de l'opérateur	<input checked="" type="checkbox"/> Masque FFP3 <input checked="" type="checkbox"/> Combinaison type 5	
	<input checked="" type="checkbox"/> surbotte <input type="checkbox"/> ARI	
Profondeur de prélèvement (cm) :	5	
Aspect de l'échantillon :	Carotte d'enrobés	

Echantillons à analyser	
Type de flaconnage :	<input checked="" type="checkbox"/> double ensachage
Paramètres recherchés :	Amiante et HAP
Conservation :	Glacière réfrigérée
Conditions de transport :	Sombre + Frais
Date d'envoi au laboratoire :	01/03/2021
Laboratoire :	Eurofins Environnement

Résultats des analyses	Amiante	HAP (en mg/kg MS)
N° du bordereau d'analyse	21E037739 <input checked="" type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Présence	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/> < 50 <input type="checkbox"/> > 50

Conditions de prélèvements	
Conditions météorologiques :	Ensoleillé
Température ambiante [°C] :	10
Incidents relevés :	Sans objet

Remarques :	
-------------	--

FICHE D'IDENTIFICATION DE MATERIAUX

N° du projet :	21.047	Projet :	SOVIA	Préleveur :
Date prélèvement :	26/02/2021	Site :	12 Rue d'Elsenheim - Marckolsheim (67)	PAG

Caractéristiques du site de prélèvement		Plan de localisation du point de prélèvement
Dénomination :	Echantillon 2	
Localisation :	Entrée site	
Type d'aménagement :	<input checked="" type="checkbox"/> parking <input checked="" type="checkbox"/> voirie <input checked="" type="checkbox"/> réseau <input type="checkbox"/> route <input type="checkbox"/> chemin <input type="checkbox"/> autre	

Caractéristiques du prélèvement		Photographie / Croquis
Dénomination de l'échantillon :	CA2	
Heure de prélèvement (plage) :	10H10	
Outil de prélèvement :	<input checked="" type="checkbox"/> carotteuse <input type="checkbox"/> burin	
Mesures de confinement des poussières	<input checked="" type="checkbox"/> aspersion <input type="checkbox"/> aspiration	
Protection de l'opérateur	<input checked="" type="checkbox"/> Masque FFP3 <input checked="" type="checkbox"/> Combinaison type 5	
	<input checked="" type="checkbox"/> surbotte <input type="checkbox"/> ARI	
Profondeur de prélèvement (cm) :	5	
Aspect de l'échantillon :	Carotte d'enrobés	

Echantillons à analyser	
Type de flaconnage :	<input checked="" type="checkbox"/> double ensachage
Paramètres recherchés :	Amiante et HAP
Conservation :	Glacière réfrigérée
Conditions de transport :	Sombre + Frais
Date d'envoi au laboratoire :	01/03/2021
Laboratoire :	Eurofins Environnement

Résultats des analyses	Amiante	HAP (en mg/kg MS)
N° du bordereau d'analyse	21E037739 <input checked="" type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Présence	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/> < 50 <input type="checkbox"/> > 50

Conditions de prélèvements	
Conditions météorologiques :	Ensoleillé
Température ambiante [°C] :	10
Incidents relevés :	Sans objet

Remarques :	
-------------	--

ENVIREAUSOL
Monsieur Victor UBRICH
 Parc d'activité du pays d'Erstein
 9 rue de Nairobi
 67150 ERSTEIN

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 21E037739

Version du : 15/03/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Date de réception technique : 01/03/2021

Première date de réception physique : 01/03/2021

Référence Dossier : N° Projet : 21.047

Nom Projet : 21.047-PAG

Nom Commande :

Référence Commande :

Coordinateur de Projets Clients : Gilles Lacroix / GillesLacroix@eurofins.com / +33 388028697

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	CA1
002	Matériaux routiers	(ROU)	CA2

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 21E037739

Version du : 15/03/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Date de réception technique : 01/03/2021

Première date de réception physique : 01/03/2021

Référence Dossier : N° Projet : 21.047

Nom Projet : 21.047-PAG

Nom Commande :

Référence Commande :

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

001**002****CA1****CA2****ROU****ROU**

26/02/2021

26/02/2021

08/03/2021

08/03/2021

19.9°C

19.9°C

Préparation Physico-Chimique
LS6XB : **Prétraitement de l'échantillon**

Concassage

* Fait * Fait

Homogénéisation

* Fait * Fait

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)
LSQA7 : **HAPs 16 composés - délai Express**

Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Fluoranthène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Chrysène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Acénaphène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Naphtalène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Phénanthrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Pyrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Fluorène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	<0.50

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 21E037739

Version du : 15/03/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Date de réception technique : 01/03/2021

Première date de réception physique : 01/03/2021

Référence Dossier : N° Projet : 21.047

Nom Projet : 21.047-PAG

Nom Commande :

Référence Commande :

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

001**002****CA1****CA2****ROU****ROU**

26/02/2021

26/02/2021

08/03/2021

08/03/2021

19.9°C

19.9°C

Sous-traitance | Eurofins Analyses Batiment Est
LE07I : Analyse qualitative d'amiante par MOLP

Prestation soustraite à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS (Nc accrédité)

Description visuelle

* Matériau dur
bitumineux de
type enrobé g

* Calcination -
attaque acide -
broyage mé

* 1

* Matériau dur
bitumineux de
type enrobé g

* Calcination -
attaque acide -
broyage mé

* 1

Traitement de l'échantillon

Nombre de préparations

LE07J : Analyse qualitative d'amiante par MET

Prestation soustraite à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS (Nc accrédité)

Nom opérateur

Type d'amiante

* Ffp1

* Ffp1

* Pas d'amiante
détectée* Pas d'amiante
détectée

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 21E037739

Version du : 15/03/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Date de réception technique : 01/03/2021

Première date de réception physique : 01/03/2021

Référence Dossier : N° Projet : 21.047

Nom Projet : 21.047-PAG

Nom Commande :

Référence Commande :



Aurélié RODERMANN
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ réglementaire du ou des paramètres sommés. Pour les matrices Eaux résiduaires, Eaux douces et Sédiments, elle est définie au sein de l'avis en vigueur de l'Arrêté du 27 octobre 2011, portant les modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau. Pour la matrice d'Eau de Consommation, elle est définie selon l'Arrêté du 11 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux et l'arrêté du 19 octobre 2017 relatif aux méthodes d'analyse utilisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Annexe technique

Dossier N° :21E037739

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Emetteur : M. Victor Ubrich

Commande EOL : 006-10514-709851

Nom projet :

Référence commande :

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LE07I	Analyse qualitative d'amiante par MOLP Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) - HSG 248:2005 - Appendice 2			Prestation soustraite à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
LE07J	Analyse qualitative d'amiante par MET Nom opérateur Type d'amiante	Microscopie Electronique à Transmission (MET) - Méthode Interne (Traitement) / NF X 43-050 : 1996			
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon Concassage Homogenisation	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002			Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LSQA7	HAPs 16 composés - délai Express Dibenzo(a,h)anthracène Benzo(k)fluoranthène Fluoranthène Benzo(ghi)Pérylène Chrysène Acénaphthène Naphtalène Phénanthrène Benzo(a)pyrène Pyrène Anthracène Indeno (1,2,3-cd) Pyrène Acénaphthylène Benzo(b)fluoranthène Benzo-(a)-anthracène Fluorène Somme des HAP	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 14346 norme abrogée - PR NF EN 17503	0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5	mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S. mg/kg M.S.	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 21E037739

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-051978-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-709851

Nom projet : N° Projet : 21.047
21.047-PAG

Référence commande :

Nom Commande :

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	CA1	05/02/2021	01/03/2021	01/03/2021		
002	CA2	05/02/2021	01/03/2021	01/03/2021		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-LE-015438-01	Version du : 05/03/2021 14:27	Page1/2
Référence laboratoire sous-traitant N° : 21A008489	Référence de suivi du dossier N° : 21E037739	
Reçu au laboratoire le : 03/03/2021	Date de réception :	
Date d'analyse : 03/03/2021		
Référence dossier Client:EUFRSA2-00109031		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.		

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	21E037739-001	CA1 -	Matériau dur bitumineux de type enrobé granulats et liant hydrocarboné (noir) (visiblement monocouche)	MET * / FFP1	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)

(1) L'échantillon provient bien d'un prélèvement jugé représentatif de l'objet soumis à l'essai (information fournie par le demandeur). Le laboratoire a effectué les analyses sur la base de ces informations. Le laboratoire se dégage de toute responsabilité en cas d'hétérogénéité des échantillons.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-LE-015438-01

Référence laboratoire sous-traitant N° : 21A008489

Reçu au laboratoire le : 03/03/2021

Date d'analyse : 03/03/2021

Référence dossier Client:EUFRSA2-00109031

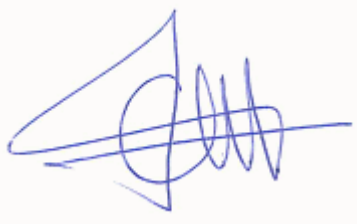
Version du : 05/03/2021 14:27

Référence de suivi du dossier N° : 21E037739

Date de réception :

Page2/2

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.



Cindy Gompper-Denni
Tech. Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg

67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-LE-015439-01	Version du : 05/03/2021 14:27	Page1/2
Référence laboratoire sous-traitant N° : 21A008489	Référence de suivi du dossier N° : 21E037739	
Reçu au laboratoire le : 03/03/2021	Date de réception :	
Date d'analyse : 03/03/2021		
Référence dossier Client:EUFRSA2-00109031		
Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.		

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002 (1)	21E037739-002	CA2 -	Matériau dur bitumineux de type enrobé granulats et liant hydrocarboné (noir) (visiblement monocouche)	MET * / FFP1	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)

(1) L'échantillon provient bien d'un prélèvement jugé représentatif de l'objet soumis à l'essai (information fournie par le demandeur). Le laboratoire a effectué les analyses sur la base de ces informations. Le laboratoire se dégage de toute responsabilité en cas d'hétérogénéité des échantillons.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations reportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-LE-015439-01

Référence laboratoire sous-traitant N° : 21A008489

Reçu au laboratoire le : 03/03/2021

Date d'analyse : 03/03/2021

Référence dossier Client:EUFRSA2-00109031

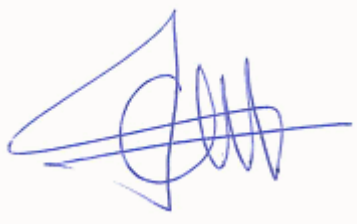
Version du : 05/03/2021 14:27

Référence de suivi du dossier N° : 21E037739

Date de réception :

Page2/2

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS.



Cindy Gompper-Denni
Tech. Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg

67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 1751

Portée disponible sur

www.cofrac.fr